

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

### ASSURANCE ANNULATION

Les usagers peuvent souscrire auprès d'une compagnie de leur choix une assurance complémentaire comprenant à la fois une assurance annulation et assistance rapatriement.

### SANTÉ

Les jeunes devront être à jour de leurs vaccinations (Diphtérie, Tétanos et Poliomyélite (DTP)) sauf contre indication reconnue.

En cas de maladie ou d'accident, les frais médicaux dont l'avance aurait pu être consentie par Escalado devront être remboursés par la famille. En relation avec les familles, Escalado étudiera la formule la plus adaptée permettant la meilleure intégration possible pour les enfants présentant un handicap.

Escalado ne sera pas tenu responsable de tout problème de santé qui n'aurait pas été signalé lors de l'inscription et des conséquences qui pourraient y avoir.

### RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Escalado a souscrit auprès de la Mutuelle Assurance des Instituteurs de France (MAIF, 79038 Niort cedex) une police d'assurance responsabilité civile professionnelle, conformément aux dispositions des articles 20 et suivants du décret N°94.490 du 15 juin 1994, pris en application de l'article 31 de la loi du 13 juillet 1992.

- Dommages corporels 30 000 000 €/sinistre

- Dommages matériels et immatériels consécutifs 15 000 000 €/sinistre. La garantie est toutefois limitée, tous dommages confondus à 30 000 000 €/sinistre

- Dommages immatériels non consécutifs 50 000 €/sinistre

- Responsabilité civile «produits» y compris intoxication alimentaire 5 000 000 €/année d'assurance dont frais de retrait 1 000 000 €/année d'assurance.

### DROIT À L'IMAGE

À l'occasion des activités d'Escalado des photographies ou des films des participants peuvent être réalisés. Ils pourront être utilisés, par Escalado et/ou ses partenaires à des fins d'information ou de valorisation en tous formats, sur tous supports et par tous moyens et procédés de communication numérique ou papier. Sauf opposition écrite communiquée lors de l'inscription, l'inscription à Escalado vaut autorisation gracieuse de fixer et/ou enregistrer, l'image et/ou les propos du participant concerné et d'utiliser l'image et/ou les propos ainsi reproduits. Cette autorisation s'entend pour le monde entier et limitée à deux ans.

### PROGRAMMATION

Les informations contenues dans la brochure séjours été 2022 n'ont pas de valeur contractuelle.

Le paiement de l'inscription annuelle implique l'acceptation des conditions générales de vente.

# escalado

## INFOS PRATIQUES

Siège Escalado - 49 rue Jean Jaurès

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi*
9h/12h	9h/12h	9h/12h	9h/12h	9h/12h	Fermé
14h/18h	14h/18h	14h/18h	14h/18h	14h/18h	14h/18h

● Accueil du public uniquement sur RDV

○ Accueil du public sans RDV

\* Uniquement les samedis en période scolaire

Accueil téléphonique - 02 44 73 45 00

Du lundi au vendredi - 9h/12h - 14h/18h

[www.escalado.fr](http://www.escalado.fr) | [info@escalado.fr](mailto:info@escalado.fr)

 [escaladojeunesse](https://www.facebook.com/escaladojeunesse)

 [escalado44600](https://www.instagram.com/escalado44600)



Visuel by Younah - Escalado 2022 - Ne pas jeter sur la voie publique

# UN TICKET POUR L'AVENTURE

# JUILLET - AOÛT

## SÉJOURS 11-15 ANS



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### PRÉAMBULE

Tous nos séjours sont agréés par le Ministère de l'Education. Les directeurs et animateurs possèdent les diplômes requis : Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD), Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA), et quand nécessaire Brevet de Surveillant de Baignade. Les intervenants qui encadrent des activités spécifiques (escalade, canoë, équitation...) sont titulaires du diplôme d'état correspondant.

### INSCRIPTION

Votre inscription est enregistrée par Escalado dès réception : de la somme de 4€ d'inscription annuelle par enfant, du dossier d'inscription dûment complété, des documents complémentaires (fiche sanitaire, certificat médical et ou attestations suivant les activités), des arrhes : 50% du montant du séjour ou une attestation de prise en charge équivalente au montant des arrhes. Sur les 3 premières tranches de quotient familial, un minimum de 20 € par semaine et par enfant inscrit sera demandé.

### PRESTATIONS

Nos tarifs comprennent les prestations suivantes : le transport aller-retour, l'hébergement, la pension complète, l'encadrement et l'animation des activités proposées, les matériels nécessaires aux activités sauf exception mentionnée dans le dossier d'inscription.

### RÈGLEMENT ET MODE DE PAIEMENT

Pour l'ensemble des séjours, Escalado devra être en possession du montant total du séjour au plus tard le 30 juin 2022. Le non-respect de ces délais entraînera automatiquement l'annulation de l'inscription sans aucun remboursement des arrhes versées. Possibilité d'échelonner les règlements. Paiements par : chèque, espèces, virement, chèques vacances.

### ANNULATION

1/ Du fait de l'association. Escalado peut exceptionnellement être contraint d'annuler un séjour en cas d'effectif insuffisant, la non obtention des subventions ou d'évènement normalement imprévisible. Dans ces cas, les familles seront remboursées des sommes versées, hors inscription annuelle.

2/ Du fait de l'utilisateur. Le désistement, l'annulation, le séjour écourté, constituent pour Escalado un préjudice compte-tenu de notre engagement visant à fournir les prix les plus justes à nos usagers. L'annulation ou la non présentation au départ entraîneront le non remboursement du séjour sauf pour raisons médicales ou juridiques dûment justifiées. Les séjours écourtés du fait de l'utilisateur n'ouvrent droit à aucun remboursement. Si le comportement d'un participant se révélait susceptible de nuire gravement au groupe, après information des parents, Escalado se réserve le droit de le rapatrier. Aucun remboursement sur le séjour ne sera effectué. Les frais occasionnés par le retour du participant seront entièrement à la charge de la famille.

En cas de maladie ou accident ne permettant pas la poursuite du séjour, le remboursement sera effectué au prorata du nombre de jours restants, non effectués par la/le jeune.

# 11/13 ANS



Bâtiment Tente

# 13/15 ANS

# MODALITÉS D'INSCRIPTION

Séjours  
été  
2022

## ● Base 1 - Du 11 au 15 juillet - 5 Jours ▲

**Moutiers-les-Mauxfaits (85)**

Une semaine sur le thème du bricolage

Bricolo dans l'âme ou complètement novice ? Tu veux apprendre à découper, scier et visser tout en t'amusant ? Alors rejoins-nous sur ce séjour !

## ● Base 2 - Du 18 au 22 juillet - 5 Jours ▲

**Moutiers-les-Mauxfaits (85)**

Une semaine sur le thème de l'eau

Tu aimes les activités aquatiques ? Tu aimes le sport ? Cette semaine est faite pour toi ! Au programme soleil, barbecues, rigolades... N'oublie pas ton maillot !

## ● Base 3 - Du 25 au 29 juillet - 5 Jours ▲

**Moutiers-les-Mauxfaits (85)**

Une semaine sur le thème de la nature

Les amoureux des activités de plein air seront servis pendant cette semaine ! Sorties, découvertes, sports et surtout bonne humeur seront au programme.

## ● Du 16 au 23 août - 8 Jours ▲

**Saint Malo (35)**

Venez découvrir la ville de Saint Malo sous un nouveau jour.

Du rallye photo dans la cité des corsaires, à la visite de vieux gréements, du paddle sur la côte d'Emeraude, à la course dans un labyrinthe de maïs. Tu auras l'occasion de découvrir toute la richesse que renferme cette ville de façon ludique et décalée.

## ● Du 15 au 22 juillet - 8 Jours ▲

**Presqu'île de Crozon (29)**

Entre Terre et Mer, immersion en Bretagne

Si tu résumes la Bretagne aux crêpes, à Nolwenn Leroy, au mauvais temps, aux bottes et au ciré jaune. Alors tu te trompes ! Nous allons te prouver le contraire ! Tu vas pouvoir créer ton séjour de rêve avec tes envies et un budget donné !

Est-ce que tu as l'âme d'un aventurier ? Si oui, suis-nous au bout du monde et viens découvrir la presqu'île de Crozon sous toutes ses coutures !

## ● Du 11 au 16 juillet - 6 Jours ▲

**Clisson (44)** - En collaboration avec l'association Animaje



Chantier de jeunes (avoir 13 ans le jour du départ)

C'est quoi ? C'est avec qui ?

Plusieurs jours pour une mission un peu spéciale : restaurer un moulin et un lavoir avec l'aide de spécialistes et de jeunes du département ! Tu es un pro de la réno ou pas, tu es motivé ? Alors tu as toute ta place pour ce challenge !!! Une inauguration du chantier de jeunes aura lieu courant septembre dans le cadre de la fête du Patrimoine.

## ● Du 02 au 12 août - 11 Jours ▲

**Piriac sur Mer (44)** - En partenariat avec Saarlouis

Echange Franco/Allemand (avoir 13 ans le jour du départ)

Arrivé il y a des millénaires sur la Presqu'île de Piriac, le légendaire Waroch t'invite à suivre ses traces ! 12 jeunes nazairiens et 12 allemands de Saarlouis seront les prochains à partir à l'aventure pour trouver les indices laissés sur son chemin.

Escalado propose chaque année un projet Initiative de jeunes pour les 13-15 ans. Pendant une année, 8 jeunes se retrouvent régulièrement sur des temps pour préparer, échanger... sur leur projet de séjour. Cet été, ils ont décidé de partir en Italie du 2 au 11 août.

## TRANCHES D'ÂGES

11/13ANS

De 10 ans <sup>1/2</sup> à 13 ans <sup>1/2</sup>

Etre né(e) entre le 01/01/2009 et le 31/12/2011

13/15ANS

De 12 ans <sup>1/2</sup> à 15 ans <sup>1/2</sup>

Etre né(e) entre le 01/01/2007 et le 31/12/2009

## TARIFS ÉTÉ 2022

QUOTIENT FAMILIAL	460	461 à 637	638 à 831	832 à 1036	1037 à 1297	1298 à 1619	1620 à 2103	+ 2104
SÉJOURS								
11/13 ans (5 jours) *	110	120,70	123,25	127,15	156,70	187	218,70	263,75
11/13 ans 13/15 ans (8 jours) *	213,20	233,92	238,88	246,48	303,68	362,48	423,84	511,20
13/15 ans (11 jours) *	187	205,19	209,52	216,15	266,39	317,9	371,79	448,37
13/15 ans (6 jours) *	132	144,84	147,90	152,58	188,04	224,40	262,44	316,50

\* Séjour ouvert à l'aide VACAF

## PRÉ-INSCRIPTION

Samedi 2 avril de 10h à 12h30 à Escalado

49 rue Jean Jaurès - Saint-Nazaire

Se munir de la dernière notification CAF avec quotient et avis d'imposition 2021.

## INSCRIPTION DÉFINITIVE (réunion fin avril/début mai)

Remise du dossier d'inscription dûment rempli accompagné de toutes les pièces et des arrhes.

La non-présence à la réunion famille entraîne la perte de la pré-inscription.

Afin de privilégier l'accès à tous, un jeune pourra s'inscrire uniquement sur un séjour. A partir du 27 juin, si des places sont vacantes, il sera alors possible de s'inscrire sur un autre séjour.



Les séjours proposés par Escalado sont soumis à un protocole d'accueil spécifique. Les recommandations sanitaires au Covid 19 pour l'été 2022 ne sont pas encore fixées. Escalado vous communiquera dès que possible les mesures mises en place pour nos séjours